



Vélo électrique : les aides de la région Ile-de-France

## ACTUALITÉS

SPORT LOISIRS TRANSPORTS

Jeudi 11 février 2021

### Vélo électrique : les aides de la région Ile-de-France

La Ville ne propose pas de subvention pour l'achat d'un vélo électrique, mais **Ile-de-France Mobilités** offre deux types d'aides. Pour en bénéficier, vous devez faire une demande en ligne. Il ne vous sera pas demandé une attestation de la mairie stipulant que vous n'avez pas déjà reçu une aide.



Subventions pour l'achat d'un vélo électrique et de ses accessoires.

- **vélo classique électrique avec les accessoires** : 50% maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité, dans la limite d'une aide de 500€.
- **vélo cargo électrique avec les accessoires** : 50% maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité, dans la limite d'une aide de 600€.

Rendez-vous sur la [plateforme](#) pour faire votre demande en ligne.